

Castelnaudary, le 3 février 2022

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

**MERCREDI 9 FEVRIER 2022
A 18H00
A la Halle aux Grains
Place de la République
11400 CASTELNAUDARY**

ORDRE DU JOUR :

- Définition de l'intérêt communautaire pour le Relais Petite Enfance, les crèches multi-accueil et le Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Mise en place de groupes de travail sur l'étude transfert des équipements sportifs et culturels d'intérêts communautaires
- Autorisation d'engager 1/4 des investissements budget CCCLA
- Tarification 2022 pour l'accueil d'urgence des crèches
- Convention d'objectifs et de moyens pour la promotion et le développement touristique du territoire Castelnaudary Lauragais Audois avec l'Office de Tourisme pour la période 2022 à 2024
- Autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec la SCI « CIEL D'AZUR » : avenant n°2
- Convention cadre « petites villes de demain » valant opération de revitalisation de territoire (ORT)
- Convention partenariale entre QAIR Premier Elément et la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois
- Adhésion à la SCIC CAP Ganguise
- Adhésion au service de Médecine de prévention et de santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude.

Les débats de cette séance seront accessibles en direct au public de manière électronique sur la page facebook de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/CastelnaudaryLauragaisAudois>



Le Président,

Philippe GREFFIER